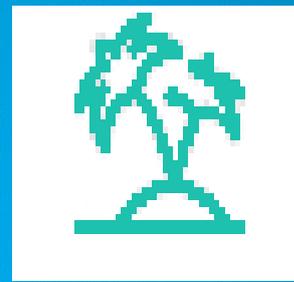




Guide d'accueil 2023



LES PRESTATIONS D'ACTION SOCIALE



L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL



LA MEDECINE DE PREVENTION



LA COMPLEMENTAIRE SANTE

LES ACTIONS LOCALES



I. Votre délégation

<https://actionsociale.finances.gouv.fr/sites/actionsociale/pages-hors-navigation/je-recherche-ma-delegation-depar/987-polynesie-francaise.html>

Déléguée Locale de l'Action Sociale
Immeuble Papeava Fare Ute
40.54.30.40 - 89.410.240

actionsociale.987@finances.gouv.fr

Assistante de Service Social
Haut-Commissariat
Rue Dumont d'Urville
40.46.85.07 – 89.43.01.65

Médecin de Prévention
Cabinet médical des Affaires Maritimes
Motu Uta
87.72.71.51
medecinpreventionfinancespf@gmail.com

Psychologue
Mme Isabelle GUILLEMARD
Immeuble Fanomai Faaa
87.74.46.35
iguillemard689@gmail.com

Le CONSEIL LOCAL de L'ACTION SOCIALE (CLAS)

Président : Directeur régional des douanes

Correspondants sociaux

Direction régionale des douanes
89.79.58.46

Direction des finances publiques
40.46.70.06

Délégué Oeuvre Orphelins des Douanes (ODOD)

M. Fabrice COPPENRATH

40.54.30.49

fabrice.coppenrath@douane.finances.gouv.fr

II. Les PRESTATIONS d'action sociale

RESTAURATION



L'aide à la restauration est déclinée en Polynésie à travers le Titre Restaurant dématérialisé Pass Tama'a. Avec ce TR qui fonctionne sur smartphone via une application numérique il est possible de déjeuner sur place ou de commander son repas à distance. La valeur faciale du TR polynésien est de 750 fcp.

Pour adhérer au dispositif financé à 50 % par le SG-MEFSIN, contactez la déléguée.



LOGEMENT

Les aides et prêts de l'ALPAF sont accessibles selon conditions de ressources. Celles ci sont calculées sur la base de vos revenus désindexés.



Le dépôt des dossiers s'effectue directement en ligne sur le site <http://www.alpaf.finances.gouv.fr> et la déléguée est à votre disposition pour vous aider à vérifier vos conditions d'éligibilités spécifiques aux COM.

APOM - Aide à la Parentalité Outre-Mer



L'APOM est une prestation spécifiquement adressée aux agents des DROM et des COM. Il s'agit d'une aide financière, sous conditions de ressources, versée directement aux agents pour financer les dépenses de garde ou de soutien scolaire de leur(s) enfant(s) âgé(s) de 6 à 14 ans révolus, (17 ans révolus pour les enfants de familles monoparentales ou porteurs de handicap), dans la limite d'un plafond de 500 € par an et par enfant. Cette aide se substitue à l'aide versée en métropole sous forme de CESU.



VACANCES LOISIRS

EPAF participe aux colonies de vacances organisées localement pour les enfants âgés de 6 à 12 ans et les adolescents âgés de 13 à 17 ans.

Pendant les vacances d'été et de fin d'année, des séjours enfants sont organisés sur l'île de Moorea.



III. Les ACTIONS locales

Elles sont discutées et programmées par les membres du CLAS en fonction du budget alloué chaque année.



YOGA

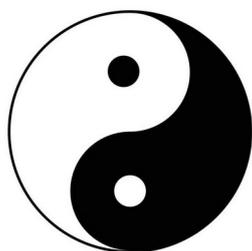
Des cours de yoga sont dispensés dans les locaux de la Douane et de la DFIP depuis 3 ans.

La subvention de l'action sociale s'applique sur le carnet de 10 séances accessible au tarif de 9.000 fcp au lieu de 12.000 fcp.

AQUABIKE - AQUAGYM

Les agents de la DFIP profitent de la proximité de la piscine du collège Anne-Marie JAVOUHEY pour y suivre des cours d'aquabike et d'aquagym.

Les carnets de 10 séances sont partiellement subventionnés par l'action sociale.



TAI-CHI

C'est une nouveauté 2023. Des sessions forfaitaires de 5 séances de Tai-Chi seront dispensées dans chaque direction. Les cours d'1h30 sont programmés entre 12h et 13h30 ou après 15h30. Chaque séance est accessible au tarif de 500 fcp, soit 2.500 fcp pour le forfait de 5 cours.

SELF-DEFENSE

Proposés pour la 1ère année, sous forme d'initiation, les cours de self-défense sont programmés par session de 3. Chaque session est accessible forfaitairement au tarif de 1.500 fcp, soit 500 fcp/séance. Les cours sont dispensés dans les locaux de la Douane et de la DFIP entre 12h et 13h30 ou après 15h30.



APNEE

Une séance d'initiation à l'apnée en lagon est proposée sur 3 dimanches matin au choix. Les sorties se font avec le club nautique Dive & Sea situé à Punaauia au lieu dit des 3 pontons. Subventionnée par l'action sociale, l'activité est accessible au tarif de 7.000 fcp/pers pour une sortie en mer de 4h.



ATELIERS ARTISTIQUES

La 1ère séance d'atelier artistique de votre choix à faire valoir au centre Terres d'Arts Tahiti est partiellement prise en charge par l'action sociale. Un chèque cadeau d'une valeur de 1.500 fcp vous est remis et la quote part vous revenant s'élève à 3.000 fcp.

III. Les ACTIONS locales



AUTONOMIE ALIMENTAIRE par la permaculture

Organisé dans le cadre du cycle de formation sur la Permaculture démarré il y a 3 ans, le nouvel atelier axé sur l'autonomie alimentaire se déroule sur une journée entière. La formation est rythmée par une matinée d'apprentissage théorique et une après-midi pratique dans un jardin. Le tarif de la journée de formation partiellement prise en charge par l'action sociale s'élève à 4.500 fcp par agent.

Journée festive pour le REPAS ANNUEL

Le repas annuel des agents du ministère se déroulera le **samedi 7 Octobre** sur le site de bord de mer du jardin botanique de Papeari. Les collègues retraités y sont conviés et toutes les activités, sportives, ludiques et culturelles qui agrémenteront la journée profiteront à l'ensemble des agents, leurs familles et leurs amis :

- tu'aro maohi : course de porteur de fruits, râpe coco, o coco, aua pute
- tir à la corde sur pirogue
- tour guidé sur le lagon de Papeari
- tour guidé du jardin botanique
- volley ball
- pétanque
- mini-golf
- bouée gonflable (3-9 ans)



Possibilité pour tous d'apporter : kayaks, paddles, frisbees, cerfs volant, palmes, masques, tubas, raquettes de badminton, etc... sans oublier pe'ue et parasol !

Un repas traditionnel polynésien sera servi et l'animation musicale accompagnée de guitares et de ukulélé sera au rdv.

Transport en truck A-R possible avec ramassage de Mahina à Papeari !



La prise en charge de l'action sociale varie selon le type de bénéficiaire.

Contactez la déléguée pour plus d'informations. **Inscriptions avant le 15/09/23 !**

AROMATHERAPIE

Des séances d'initiation sont programmées sur 3 matinée au choix :

- samedi 9 septembre
- samedi 21 octobre
- samedi 25 novembre

La formation de 4h est subventionnée et la participation incombant à l'agent est de 3.000 fcp

NUTRITION

3 ateliers d'1h30 sur la nutrition sont organisés dans les services à raison d'une séance en Douane et 2 séances à la Dfip, les :

- mardi 22 août - Douane
- jeudi 24 août – Dfip
- mardi 12 septembre - Dfip

La participation financière de chaque agent s'élève de 900 fcp.

III. Les ACTIONS locales

UKULELE

La 2nde session de cours de ukulélé démarre le 25/08 pour 10 séances à suivre tous les vendredi soir jusqu'au 27/10

2 classes sont ouvertes :

- niveau débutant à 16h00
- niveau intermédiaire à 17h00

Les cours se tiennent dans la salle de formation professionnelle du service des douanes située à Fare Ute.

Aucune participation financière n'est demandée pour les cours de ukulélé qui sont pris en charge à 100 % par le fonds d'innovation locale du Secrétariat Général du ministère.

Les cours sont dispensés par Silvio CICERO, artiste et guitariste réputé en Polynésie.



L'ARBRE DE NOEL



Comme chaque année l'Arbre de Noël offert aux enfants âgés de 0 à 10 ans se déroule dans les jardins de la résidence du Haut-Commissaire.

Au programme de l'après midi du **vendredi 15/12**, les diverses animations et activités ci-dessous sont mises en place :

- Manèges, bouées à eaux, spider web, trampoline, bateau pirate
- Stand de maquillage sur visage, sculpture de ballons
- Parcours acrobatique, snookball
- Balades en poneys
- Tyrolienne
- Stands pêche aux canards, lancer de balles sur cibles
- Stands de crêpes, de churros, pop-corn, jus de fruits, glaces
- Distribution des cadeaux par le Père Noël

Parallèlement à l'après-midi récréatif, chaque enfant dispose d'une valeur cadeau de 4.000 fcp à faire valoir chez Joué Club.

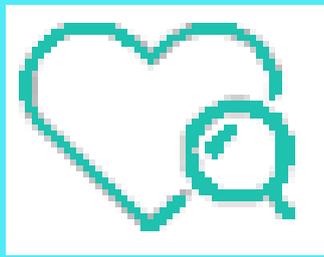
Les adolescents âgés de 11 à 16 ans se voient attribués un bon d'achat d'une valeur de 4.500 Fcp à faire valoir chez l'enseigne Carrefour.

CONFERENCES JURIDIQUES

Dans le cadre d'un cycle de conférences juridiques dispensées sur le thème du foncier un atelier moins théorique ciblé sur «Je prépare la transmission de mon patrimoine» est proposé aux agents cette année. 3 matinées au choix sont programmées :

- samedi 26 août
- samedi 30 septembre
- samedi 18 novembre

Les ateliers sont entièrement financés par l'action sociale et se tiendront à la salle de formation professionnelle de la Douane.



MEDECINE DE PREVENTION

VISITES MEDICALES

Le planning des visites est géré par chaque Direction. Renseignez vous auprès de votre correspondant social ou de votre service RH.

Le médecin de prévention reçoit les agents du ministère au cabinet médical du service des Affaires Maritimes situé à Motu Uta (face à la direction des Douanes).

En dehors des visites obligatoires, vous pouvez demander à rencontrer le médecin de prévention.



COUVERTURE MALADIE

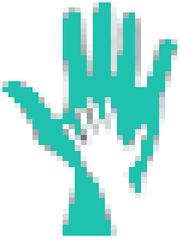
SECURITE SOCIALE

Les dossiers de sécurité sociale des agents de Polynésie sont gérés par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie du Val de Marne.



COMPLEMENTAIRE SANTE

Il n'y a pas de référent MGEFI en Polynésie. Le service Contrats Spécifiques de la MGEFI est dédié aux agents des DOM-COM. Toute demande d'informations relatives à votre contrat d'adhérent est à adresser à contratspecifiques@mgefi.fr.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

Votre assistante de service social, effectue des permanences :

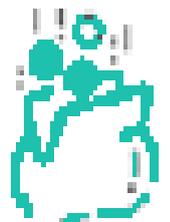
- à la DFIP tous les vendredi, bureau au 3ème étage dans la cafétéria
- à la Douane tous les lundi après-midi dans le bureau attenant à la salle de la formation professionnelle

Elle reste disponible au sein du Haut-Commissariat, Bâtiment situé rue Dumont d'Urville

En cas de besoin, elle peut se déplacer à votre domicile.



AIDE FINANCIÈRE



Les agents confrontés à de graves difficultés financières peuvent bénéficier, dans le cadre d'un accompagnement par le service social, d'une aide pécuniaire ou d'un prêt social.

En complément de ce dispositif, et dans le cas de situations de grande détresse, un dispositif d'aide alimentaire d'urgence peut être mis en œuvre par le service social. Les demandes d'aide pécuniaire sont instruites par votre assistante de service social.

Pour plus d'informations rendez vous
sur le portail de l'action sociale
du ministère de l'Economie, des Finances
et de la Souveraineté Industrielle et Numérique
<https://actionsociale.finances.gouv.fr>

Qui contacter ?

Déléguée Locale de l'Action Sociale
actionsociale.987@finances.gouv.fr

Délégation Locale de l'Action Sociale de Polynésie

2ème étage Immeuble Papeava – Fare Ute - Papeete

40 54 30 40 – 89 410 240